

## VINGT-NEUVIÈME LEÇON

### TRAITEMENT DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE.

Des traitements uniformes en général. — Raisons de leurs dangers. — Erreurs des indications qui leur servent de base.  
Des sources des indications thérapeutiques dans la fièvre typhoïde. — Exposé des indications. — Des moyens de les remplir.  
Exposé d'une nouvelle méthode de traitement. — Procédés d'application. — Mode d'action des divers agents qui composent la médication.  
Avantages de cette méthode de traitement.  
De la défervescence brusque ou critique dans la fièvre typhoïde. — Tracés thermométriques.

MESSIEURS,

Je me propose de vous entretenir aujourd'hui (1) du traitement que j'applique depuis plus de cinq années à la fièvre typhoïde; les premières observations, les premières ébauches de cette médication datent de 1865 et 1866; dès la fin de cette année-là, ma nouvelle méthode était complètement instituée, et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1867 je l'ai rigoureusement et constamment suivie dans tous les cas de typhus abdominal; bientôt les ré-

(1) Leçon faite le 23 mars 1872.

sultats obtenus sont venus m'encourager de plus en plus dans cette voie, et aujourd'hui que je puis invoquer en faveur de mon traitement cinq ans et demi d'observation dans de grands services hospitaliers, je pense avoir acquis le droit d'en parler avec autorité, et en tout cas je considère comme un devoir de faire tous mes efforts pour vulgariser une méthode qui abaisse dans une notable proportion la mortalité ordinaire de la fièvre typhoïde. Dans mon *Traité de pathologie* j'ai déjà fait connaître les principes et les moyens de ce traitement; j'entends aujourd'hui substituer à cet aperçu didactique un exposé plus complet, vous faire connaître dans le détail les avantages de ma médication, et fournir enfin à l'appui de mes propositions un cortège de preuves numériques qui doivent dissiper tous les doutes. Ici, nulle théorie, nulle hypothèse, seulement des faits; je voudrais parvenir à faire passer ma méthode dans la pratique générale, certain, si j'y réussis, de rendre un important service aux malades et à mes confrères.

Et d'abord, prenant comme on dit le taureau par les cornes, je vais au-devant de l'objection que ne manquera pas de soulever la déclaration suivante: mon traitement est toujours le même; l'intensité, la dose des moyens varie, mais ces moyens eux-mêmes sont identiques dans tous les cas, j'oppose à la maladie un traitement uniforme. L'objection qu'on peut tirer de ce fait est sérieuse, du moins en apparence, elle mérite de nous arrêter quelques instants. La thérapeutique générale condamne les traitements uniformes ou identiques; elle enseigne qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas traiter une maladie toujours de la même manière; c'est là un de ses préceptes fonda-

mentaux, et ce précepte est la conséquence de cette autre loi dont la vérité est absolue : les indications doivent être tirées non pas de la maladie, mais du malade, c'est-à-dire de l'état et du mode réactionnel de l'organisme qui subit le travail pathologique. Or ces conditions de l'organisme en état de maladie sont éminemment variables, et puisque ce sont elles qui fournissent les indications thérapeutiques principales, il est clair que le traitement lui-même doit varier comme les éléments qui le dictent ; de là, la proscription logique des traitements uniformes ou identiques. Cette proscription est juste, et le précepte qui la formule est à mes yeux l'un des plus importants de la médecine pratique. Néanmoins je maintiens dans l'espèce l'opportunité, la légitimité de mon traitement uniforme, et cela en raison des caractères spéciaux qui le distinguent de tous les autres traitements identiques. Veuillez suivre avec attention l'exposé de ces différences.

Si vous considérez les méthodes thérapeutiques uniformes qui ont été proposées pour combattre les maladies aiguës, méthodes qui toutes ont compté, et comptent peut-être encore de nombreux adhérents, vous verrez que ces médications sans exception sont basées sur l'emploi d'un moyen unique ; le traitement n'est plus seulement identique, il est unique. Il me suffira de vous rappeler, pour justifier cette remarque, le traitement de la pneumonie par les émissions sanguines, par le tartre stibié, par la digitale ; ou bien le traitement de la fièvre typhoïde par les purgatifs coup sur coup. Mais par cela même qu'elles emploient un moyen unique, ces médications, et toutes les autres du même genre, ne peuvent répondre qu'à une indication unique ; or, messieurs, vous le savez,

je l'espère, il n'est pas une maladie d'ordre médical, pas une seule, qui ne présente jamais qu'une seule et même indication ; les types mêmes des maladies dites spécifiques, la malaria et la syphilis, peuvent donner lieu incidemment à des indications particulières, que la médication univoque, si efficace d'ordinaire, est impuissante à remplir. Les choses étant ainsi, il est bien clair que les traitements, à la fois uniformes et uniques, seront très-souvent stériles, puisque l'indication unique à laquelle ils répondent peut très-bien faire défaut, ou n'être pas la principale. — Cette faute, ce danger des traitements uniformes sont communs à tous ceux qui ont été proposés jusqu'ici, et vous les retrouvez encore dans les observations qui ont été publiées depuis quelques années sur la thérapeutique de la fièvre typhoïde ; je ne parle pas seulement de certains mémoires qui ont tout le caractère d'un aveugle empirisme, je parle des travaux considérables et vraiment scientifiques, qui ont eu pour objet le traitement de la fièvre typhoïde par le calomel, par la digitale, par l'eau froide. Ici encore, comme dans toutes les méthodes précédentes, la médication n'est pas seulement uniforme, elle est unique, et partant elle ne peut remplir qu'une indication unique. Je le répète, cette erreur est commune à tous les traitements identiques, et elle suffit pour en justifier la proscription.

Eh bien ! ce n'est pas tout, et les traitements uniformes ordinaires ont un autre danger ; cette indication unique à laquelle ils répondent, est le plus communément une indication hypothétique, tirée non point du malade, non point non plus de quelque caractère positif et certain de la maladie, mais de la théorie qu'on s'en fait. Ainsi

le traitement uniforme de la pneumonie par le tartre stilié n'a d'autre origine que la théorie du stimulus ; et pour ne pas sortir de notre sujet, le traitement identique de la fièvre typhoïde par les émissions sanguines n'a d'autre base que l'assimilation théorique de cette maladie à une inflammation commune ; de même encore la médication uniforme par les purgatifs répétés est issue d'une pure hypothèse, à savoir de la théorie de l'infection putride secondaire par résorption des matières contenues dans l'intestin ; de là l'obligation de purger incessamment le malade, pour assurer l'évacuation successive de ces matériaux toxiques. Je vous laisse à juger les résultats de ces traitements exclusifs si l'hypothèse est erronée ; c'est le malade alors, vous le pensez bien, qui paye la théorie ; cette médication évacuante elle-même, moins dangereuse pourtant que celle des émissions sanguines, a néanmoins ses périls que j'ai pu trop souvent constater. — Le traitement uniforme par l'expectation n'est point issu d'une théorie, il a pour point de départ un fait positif d'observation, c'est la tendance naturelle des maladies aiguës vers la guérison ; cependant en tant que méthode exclusive, ce traitement n'est guère moins dangereux que les autres, parce qu'il est fondé sur une indication unique, et que cette indication est prise à la maladie et non point au malade.

En résumé, ce n'est pas seulement parce qu'ils s'adressent à une indication unique que les traitements uniformes sont justement condamnés, c'est aussi parce que cette indication est en général une pure hypothèse, issue de la théorie plus ou moins fautive qu'on se fait de la maladie. Un traitement ainsi conçu, dans lequel le ma-

lade est complètement laissé de côté, peut tomber juste, il peut tomber à faux ; cela dépend d'une série de circonstances fortuites, et le médecin reste ainsi exposé à toutes les mauvaises chances inhérentes à la maladie, sans rien faire pour s'assurer le bénéfice des éventualités favorables ; bien heureux encore lorsque par sa médication née de l'hypothèse, il ne nuit pas au lieu d'être utile.

Voilà ce que sont les traitements uniformes employés jusqu'ici, voilà leurs sources et leurs périls ; mais la médication identique que j'applique à la fièvre typhoïde n'a aucun de ces dangers, et par là elle échappe à la condamnation justement prononcée par la thérapeutique générale contre les traitements constants. Mon traitement n'a aucun de ces dangers, parce qu'au lieu d'être basé sur l'emploi d'un moyen unique, il comprend un ensemble de moyens dissemblables qui répondent à des indications multiples ; et parce que les indications qui m'ont guidé dans le choix de ces moyens sont tirées à la fois du malade et de la maladie, et puisées exclusivement dans des *faits*, indépendants de toute théorie nosologique, de toute hypothèse pathogénique. Instituée sur ces bases la médication n'offre ni les erreurs, ni les périls des traitements théoriques, et si elle est uniforme, c'est que les indications à remplir sont constantes et identiques. Cela dit en manière d'introduction, et pour réfuter à l'avance une objection spécieuse, j'arrive à l'exposé des faits qui ont été pour moi la source des indications thérapeutiques.

Quelle que soit la théorie qu'il plaise d'admettre touchant le poison typhique, un fait est certain, c'est que l'action de ce poison sur l'organisme est caractérisée

entre autres effets, par une adynamie plus ou moins profonde ; c'est là le caractère le plus frappant et le plus constant de la maladie issue de ce poison, c'est-à-dire de la fièvre typhoïde.

Si l'on excepte les formes abortives, et les formes foudroyantes qui tuent entre cinq et huit jours, la maladie a une durée qui dépasse notablement celle des autres affections aiguës ; et pendant toute cette durée elle est accompagnée d'une fièvre intense, c'est-à-dire d'une combustion, d'une consommation exagérée de l'organisme ; et cette autophagie fébrile, proportionnelle au degré et à la longueur du processus, est une nouvelle et persistante cause d'adynamie.

La calorification excessive est par elle-même, abstraction faite de la consommation, une cause de périls graves, en raison de son action nocive sur le tissu nerveux, sur le cœur et sur les muscles. Cette condition mauvaise prend dans la fièvre typhoïde une importance plus grande que dans aucune autre maladie, en raison de la durée et du degré du mouvement fébrile.

A côté de ces trois faits fondamentaux, j'en trouve un autre, qui n'a pas la constance des précédents, mais qui, lorsqu'il existe, ne leur cède point en importance : c'est la diminution de l'hématose résultant des lésions de l'appareil broncho-pulmonaire ; ce désordre expose rapidement à l'asphyxie lente, en raison de la tendance adynamique et de la faiblesse du cœur. Ainsi, par des voies diverses, toutes les déterminations de la fièvre typhoïde s'ajoutent en quelque sorte pour plonger le patient dans une adynamie complète.

Tels sont les principes qui m'ont guidé ; vous le voyez,

ce sont des faits tirés de l'observation des malades, il n'y a là rien de contingent ni d'accessoire, il n'y a non plus ni théorie ni hypothèse. En résumé, tendance adynamique de la maladie, — durée de la consommation fébrile, — influence de la calorification excessive, — insuffisance de l'hématose, voilà les sources d'où découlent les indications ; comme l'action propre du poison typhique et l'autophagie fébrile ont toutes deux pour effet l'adynamie, ces deux éléments peuvent être fusionnés au point de vue thérapeutique, et j'arrive aux trois indications que voici :

Soutenir les forces du malade, pour qu'il puisse résister à l'adynamie.

Diminuer la calorification, afin d'en prévenir les fâcheux effets sur l'organisme.

Restreindre les altérations broncho-pulmonaires, afin d'assurer une hématose suffisante.

Les deux premières de ces indications sont constantes ; la troisième fait défaut dans un grand nombre de cas.

Pour répondre à la première indication, je proscriis tous les moyens spoliateurs ou débilitants ; je m'abstiens de la diète, j'administre les toniques et les stimulants.

Pour remplir la seconde indication, pour soustraire une partie de la chaleur produite et en restreindre autant que possible la formation, les moyens ne manquent pas, ce sont tous les agents antipyrétiques ; mais ils ont tous, à des degrés divers, une action hyposthénisante, et sous peine d'inconséquence, je dois les laisser de côté ; il me faut un moyen qui agisse efficacement sur la calorification, tout en contribuant pour sa part à la restauration du malade ; ce moyen je le trouve dans les lotions froides.

Pour obéir à la troisième indication, je n'ai recours ni aux émissions sanguines, ni aux médicaments nauséux qui, en toute autre circonstance, pourraient être parfaitement applicables ; je m'adresse à un moyen purement mécanique, aux ventouses sèches appliquées en grand nombre et avec persévérance. Vous savez, en effet, que les lésions broncho-pulmonaires ne sont point entièrement dues à l'inflammation catarrhale ; ces altérations initiales sont accrues et aggravées par des congestions passives que favorise la diminution de la force contractile du cœur ; ces phénomènes de stase sont purement mécaniques, et justifiables par suite de moyens également mécaniques.

Les indications et les moyens de les remplir étant bien compris, voici les procédés et les détails de l'application :

Je commence mon traitement dès que je suis sûr du diagnostic, c'est là un des caractères distinctifs de ma méthode ; je tiens pour une faute l'expectation pure jusqu'à production d'accidents sérieux ; ces accidents sont certains, et je ne vois vraiment pas de raison plausible pour les attendre dans l'inaction. — Dans les cas exceptionnels, où il y a de la constipation au début, je fais prendre une fois, deux fois au plus (selon l'effet produit) un verre d'eau de Sedlitz, non pas à titre de purgatif, mais pour vider l'intestin des matières qui pourraient s'y décomposer si elles étaient retenues, et pour prévenir les fâcheux effets de la constipation. Ce moment est le seul où j'administre les évacuants ; si la constipation reparait plus tard, ou si elle s'établit secondairement chez un malade qui a commencé, selon la règle, par avoir de la diarrhée, j'ai recours aux lavements quotidiens d'eau froide, avec ou sans addition de miel de mercuriale, à la

dose de 60 grammes par lavement. C'est après le premier septénaire, et principalement vers le début de la convalescence que surgit cette indication tirée de la constipation secondaire. — Lorsque je suis obligé de donner l'eau de Sedlitz au début, ainsi que je viens de vous l'expliquer, cette circonstance ne retarde que d'une ou deux heures l'établissement de la médication ; dès que l'intestin est évacué, je fais commencer l'ensemble du traitement, que j'institue d'emblée chez les malades qui présentent dès les premiers jours la diarrhée réglemентаire.

La boisson ordinaire est la limonade vineuse préparée avec 250 grammes de vin rouge pour 750 grammes de limonade au citron ; on peut aussi employer la limonade artificielle en usage dans les hôpitaux de Paris, selon la formule que voici : sirop tartrique, 60 grammes ; — eau, 700 grammes. — On ajoute également 250 grammes de vin rouge. A mes yeux, ces deux préparations ne sont point similaires ; la limonade naturelle au citron est plus agréable et mieux tolérée pendant toute la durée de la maladie. Quant au régime alimentaire, je ne tolère pas un seul jour une abstinence complète ; dès le premier moment, et jusqu'à la fin, le malade prend du bouillon de bœuf au moins deux fois par jour, non pas le thé de bœuf des Anglais, qui n'a rien des propriétés nutritives du bouillon, mais du bouillon ordinaire ; il prend en outre, chaque jour, 250 grammes de vieux vin de Bordeaux, lequel est donné par cuillerées, alternativement, avec la potion tonique stimulante dont je vais vous parler.

En même temps, c'est-à-dire, je le répète, dès que le diagnostic est certain, je prescris une potion cordiale

composée de vin rouge, 100 grammes, teinture de cannelle, 8 grammes, sirop d'écorce d'orange, 30 grammes ; à cette potion j'ajoute 3 ou 4 grammes d'extrait de quinquina, et de l'alcool sous forme de vieux cognac, à la dose de 30 grammes par jour pour commencer. La potion véhicule et l'extrait de quinquina ne sont plus modifiés ; mais j'augmente graduellement la quantité d'alcool proportionnellement au degré d'adynamie, à l'état de la contractilité du cœur, et à l'élévation des chiffres thermométriques ; j'arrive ainsi, selon les cas, à 60, 80 et 100 grammes par jour. Cette médication est continuée jusqu'à la chute définitive de la fièvre, et même pendant le commencement de la convalescence, si celle-ci débute par des températures de collapsus, ce qui est loin d'être rare. Si je ne vois le malade qu'alors qu'il est déjà plongé dans une adynamie profonde, ou bien si, malgré le traitement institué en temps utile, la prostration s'accroît davantage vers la fin du second septénaire ou le commencement du troisième, je fais donner deux ou trois fois par jour de petits lavements composés de bouillon et de vin par parties égales.

Quels que soient les incidents pathologiques qui surviennent, ce régime et cette médication sont invariablement maintenus jusqu'à la fin ; le développement des symptômes nerveux graves que l'on attribue à l'ataxie, délire agité ou furieux, contractures, soubresauts de tendons, n'est point une contre-indication au traitement, loin de là, c'est en présence de ces phénomènes qu'il faut porter au maximum la dose de l'alcool ; l'erreur qui consiste à rapporter ces accidents à l'hyperémie cérébro-spinale est une de celles qui ont fait le plus de victimes.

Ainsi donc, je le redis encore, pour qu'il ne reste aucune incertitude dans votre esprit, la médication que je viens de vous exposer est maintenue imperturbablement, quoi qu'il advienne ; il en est de même de la suivante, par laquelle je remplis la seconde indication que j'ai formulée.

Dès que la température atteint 39 degrés, je fais commencer les lotions froides au nombre de deux par jour, si la température du soir ne dépasse pas 39°,5 ; au nombre de trois, si cette limite est franchie ; enfin, j'en fais pratiquer quatre au moins, dans les cas où la fièvre se maintient en plateau autour de 40 degrés, ou même autour de 39°,5, sans rémission matinale notable. Je vous rappelle qu'une fièvre uniforme ou en plateau, est en réalité plus nuisible pour l'organisme qu'une fièvre d'égale durée à maximum plus élevé, mais à rémission matinale très-marquée. En fait, je règle le nombre de mes lotions sur l'intensité et l'uniformité du processus fébrile. Le liquide dont je me sers est le vinaigre aromatique pur ; il est de beaucoup préférable à l'eau, parce qu'il procure une réfrigération plus marquée et plus durable, parce qu'il excite plus activement l'hématose cutanée, et parce qu'il maintient autour du malade une atmosphère odorante qui le ranime et assure la pureté de l'air ; ce qui n'est pas moins important pour les personnes de service que pour le patient lui-même.

Dans la saison froide, le liquide est employé à la température de la chambre ; dans la saison chaude, il doit être conservé dans un lieu frais, afin qu'au moment de l'usage il ait une température notablement inférieure à celle du milieu qui entoure le malade. Quant à la pratique

de ces lotions, elle est fort simple ; voici comment je fais procéder : on glisse sous le malade complètement nu une grande couverture de laine sur laquelle a été placée une toile cirée ; avec une grosse éponge bien imbibée de vinaigre, on fait une lotion rapide sur la totalité du corps en exprimant graduellement le liquide, qu'on renouvelle au fur et à mesure ; la toile cirée est ensuite enlevée par glissement, et le patient est enveloppé dans la couverture de laine, où il reste jusqu'à ce qu'il soit complètement séché. L'opération, déjà fort courte de cette manière, devient plus brève encore, si l'on peut y affecter deux personnes qui se tiennent de chaque côté du lit ; du reste, il faut se garder d'un excès, une lotion par trop courte ne produirait pas l'effet attendu ; il ne s'agit pas seulement de soustraire de la chaleur au moment même du lavage, il faut que l'influence réfrigérante ait une certaine durée, sinon vous ne remplissez que la moitié de l'indication ; une durée de deux minutes pour chaque lotion est la moyenne que j'ai adoptée.

A mesure que la température fébrile baisse, je diminue le nombre quotidien des lotions ; mais je ne les supprime totalement qu'après la terminaison de la fièvre. Je ne connais à cette puissante médication qu'une seule contre-indication, qui d'ailleurs se présente rarement : lorsque l'adynamie a été très-grave, les premiers déclinés de la température sont accompagnés de sueurs profuses qui n'ont rien de critique, et dont le seul effet est d'épuiser le patient ; or j'ai observé que les lotions froides, sans doute en raison de l'excitation cutanée qu'elles provoquent, entretiennent et augmentent cette diaphorèse, et dans ces conditions spéciales, mais dans

celles-là seulement, je les fais cesser, non pas immédiatement à la première apparition de la sueur, mais au bout de trente-six ou quarante-huit heures, c'est-à-dire lorsque, d'après la durée du phénomène, je suis assuré qu'il ne s'agit pas d'un mouvement sudoral unique et accidentel. — Sur ce point encore, j'ai à cœur de prévenir toute équivoque ; j'ajoute donc que, lorsque ces sueurs abondantes ne coïncident pas avec un abaissement durable de la chaleur fébrile, elles ne sont plus pour moi une contre-indication à l'emploi des lotions froides.

J'ai complètement renoncé aux bains proprement dits ; d'après ce que j'ai vu, ils n'ont pas une action plus puissante que les lotions, et ils ont le grave inconvénient d'exiger le déplacement du malade, et de l'exposer à des secousses, à des tractions, à des efforts qui peuvent être fort dangereux pour un intestin distendu par des gaz, et aminci par des ulcérations.

Ainsi que je vous l'ai dit il y a peu d'instant, le danger résultant de la calorification fébrile n'est jamais plus grand que lorsque la température présente avec un chiffre élevé de 39°,5 ou au-dessus une absence de rémission matinale, de telle sorte que la ligne thermique figure un plateau horizontal ou à peu près. Cette circonstance doit immédiatement éveiller votre sollicitude ; il est urgent alors de provoquer par tous les moyens possibles des rémissions, qui restreignent, au moins pour quelques heures, la combustion de l'organisme, et atténuent un peu les fâcheux effets de la chaleur anormale. Souvent il suffit, pour atteindre le but, d'augmenter la dose de l'alcool et le nombre des lotions, et après un ou deux jours, l'uni-

formité de la ligne thermique est brisée par une rémission matinale de plusieurs dixièmes de degré ; parfois pourtant après ce délai, la situation reste la même ; dans ce cas, je fais donner 60 centigrammes à 1 gramme de sulfate de quinine, et je prolonge l'usage de ce médicament jusqu'à ce que l'égalité de la température soit rompue, et que le maximum vespéral soit abaissé.

Lorsque l'indication tirée des altérations broncho-pulmonaires existe, rien n'est changé au traitement, les lotions froides en particulier sont continuées de la même manière et dans le même nombre qu'auparavant ; toute la modification consiste à ajouter à l'ensemble des moyens précédents des applications de ventouses sèches, dans le but de combattre la fluxion catarrhale et les stases sanguines qui la compliquent toujours dans les cas que nous envisageons. Pour être vraiment efficaces, ces applications doivent être faites selon certaines règles qu'impose le mode même d'action des ventouses ; cette action dérivative est toute mécanique et elle est temporaire : d'une part, la puissance de l'effet est en rapport direct avec le nombre des ventouses ; d'autre part, cet effet survit peu à l'application ; si donc on veut produire un résultat réel et persistant, il faut mettre les ventouses en grand nombre, et y revenir régulièrement à des intervalles peu prolongés. En conséquence, je fais appliquer les ventouses matin et soir tant que subsiste l'indication tirée des troubles de l'hématose, chaque application est de quarante à soixante selon les cas ; on les répartit sur les membres inférieurs et à la base de la poitrine.

Messieurs, je l'ai déjà dit ailleurs, aucun des moyens qui

composent ce traitement complexe n'est nouveau en soi ; il n'est pas un d'eux qui n'ait été isolément proposé et employé ; les indications et le mode d'emploi des ventouses sèches entre autres ont été parfaitement exposés par Graves et surtout par le professeur Béhier. Ce qui est nouveau, ce qui fait l'originalité de ma méthode et me donne le droit de la déclarer mienne, c'est la fusion de ces moyens en un traitement uniforme et constant, c'est l'application imperturbable que j'en fais dans tous les cas, dès le moment même où je suis sûr du diagnostic jusqu'à la terminaison de la maladie. Je me garde bien, comme on le fait trop souvent en vertu d'une idée que je ne puis réussir à concevoir, d'attendre pour agir que l'adynamie soit constituée ; éclairé par les indications dont l'observation m'a révélé la constance, je vais au-devant du danger, je lui oppose à l'avance toutes les ressources dont l'expérience m'a démontré l'efficacité, et prévenant ainsi l'ennemi que je suis certain d'avoir à combattre, je m'assure la victoire dans la limite du possible, et je conserve au malade la totalité des chances favorables. Songez que l'un des premiers effets de l'adynamie est la diminution de l'impressionnabilité thérapeutique, et vous serez édifiés, je pense, sur la supériorité de ma méthode. Au surplus, je vous en fournirai bientôt des preuves directes.

Il n'est pas besoin de grands développements pour vous montrer que ma médication remplit bien réellement les indications fondamentales que j'ai formulées ; je vous ai dit l'action des ventouses sèches, je n'y reviens pas. L'alimentation liquide mais effective, le vin et la tisane vineuse substitués à la diète et aux boissons émoullientes